

Réf: Dossier N° 123133

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCBA »

Siège social Alépé, Alépé, ALEPE OGHLWOAPO, Lot 642, Ilot 69

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/06/2022, et enregistrés au CEPICI le 06/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCBA »

Objet :

- Construction De Poteau Béton Armé.
- Carrière De Granite.
- Consommables Electriques.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Alépé, Alépé, ALEPE OGHLWOAPO, Lot 642, Ilot 69

Dirigeant(s) : Mme BROU EPSE LAKPE AMANI KAN BEATRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04309 du 05/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°34331/GTCA/RC/2022 du 05/09/2022

